

Attention, merci de lire attentivement cette notice de pose avant de procéder à l'installation et aux raccordements du dispositif d'assainissement autonome Bionut®.

Sommaire

LIEU DE POSE	1	POSE FILIÈRE SORTIE HAUTE	4
DÉCHARGEMENT	1	POSSIBILITÉ D'INTÉGRATION D'UNE POMPE	5
POSE EN PACK (pour les filières 4, 5 et 6 EH)	2	RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES	5
NOTICE DE DÉPACKAGE ET POSE EN LIGNE APRÈS DÉPACKAGE	2	RACCORDEMENT DES VENTILATIONS PRIMAIRES ET SECONDAIRES	5
CHOIX DE LA SORTIE	6	DOCUMENTATION	6
POSE EN LIGNE	3	MISE EN SERVICE	6
POSE DE PLUSIEURS MASSIFS EN PARALLÈLE (de 10 à 20 EH)	4	ENTRETIEN	6
POSE EN TERRAIN DIFFICILE	4		

LIEU DE POSE

Le lieu de pose de la microstation doit respecter les points suivants :

- À moins de 20* m de l'habitation et particulièrement de la cuisine.
- À plus de 3** m de tout ouvrage fondé / habitation.
- À plus de 3 m de toutes charges roulantes.
- À plus de 3 m de toute limite séparative de voisinage.
- À plus de 3 m de tout arbre ou végétal développant un système racinaire important.
- À plus de 35 m de tout captage déclaré d'eau utilisé pour la consommation humaine.
- Toute charge statique ou roulante est interdite à proximité immédiate du dispositif, c'est à dire à moins de 3 mètres.



* L'installation d'un bac à graisses est obligatoire si la distance est supérieure à 10 mètres.

** Ces distances sont des préconisations. Pour toute dérogation, la pose se fera sous l'entière responsabilité de l'installateur, après étude spécifique sur la tenue des ouvrages, par un bureau d'études spécialisé. Ces conditions doivent être vérifiées avant le remblaiement lors du contrôle d'exécution (au sens de l'arrêté contrôle). Les démarches et études à la parcelle doivent être réalisées conformément à la réglementation en vigueur afin d'évaluer les contraintes liées à la nature du sol.

DÉCHARGEMENT

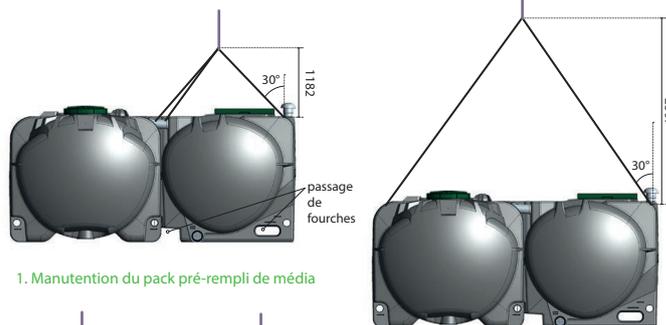
Lors du déchargement sur chantier et de la pose, les cuves doivent être levées par un moyen de manutention adapté aux caractéristiques dimensionnelles (voir tableau chapitre 1.6 du guide de l'utilisateur ou fiche technique FT6054).

Les sangles de levage sont fournies et installées sur les cuves en usine (sur les filières de 4 à 8 EH).

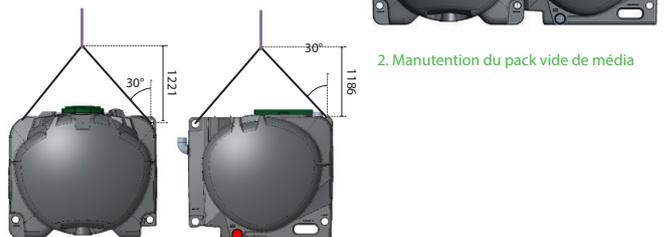
Pour les autres filières, utiliser les anneaux de levage prévus sur chaque cuve.

La résistance de chaque élingue doit être de 1 tonne minimum. L'angle minimum devra être inférieur à 30° par rapport à la verticale (cf. schéma ci-dessous).

Veiller à respecter les règles de sécurité en vigueur.



1. Manutention du pack pré-rempli de média



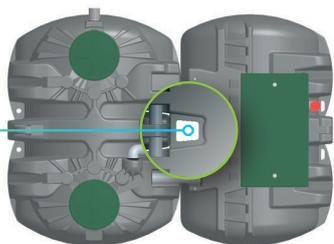
2. Manutention du pack vide de média

3. Manutention des cuves séparées (FTE et FC)

POSE EN PACK (pour les filières 4, 5 et 6 EH)

Les cuves étant assemblées en usine, il n'y a plus besoin de raccorder la fosse toutes eaux au filtre compact. Il suffit de poser le pack dans une fouille unique.

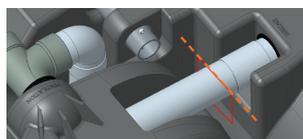
Espace à remplir de remblai



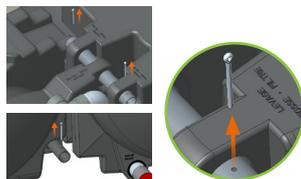
⚠ Attention : bien penser à introduire le remblai entre les deux cuves, dans l'espace prévu à cet usage. Si l'effluent doit subir une déviation angulaire en entrée ou sortie, utiliser des coudes à 45°.

NOTICE DE DÉPACKAGE ET POSE EN LIGNE APRÈS DÉPACKAGE

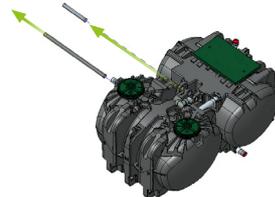
➔ En cas de contraintes terrain, les deux cuves sont simples à désolidariser : **seulement 4 étapes !**



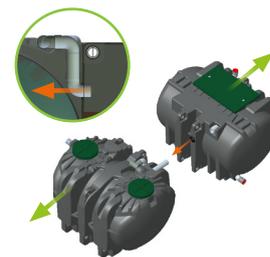
1 **Découper** le tuyau PVC (comme indiqué sur le tuyau) du passage de l'eau entre la fosse toutes eaux et le filtre compact



2 **Retirer** les 4 goupilles des barres de liaison en haut et en bas

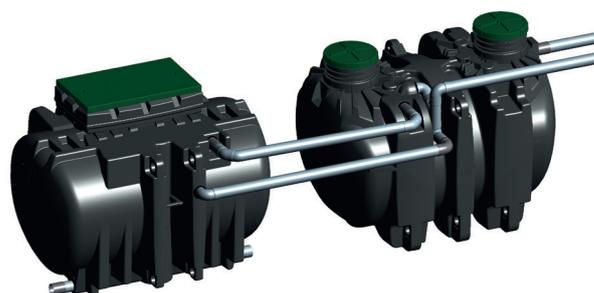


3 **Retirer** les barres de liaison en haut et en bas (utiliser une masse si nécessaire)



4 **Séparer** les deux cuves en prenant soin de déboîter le coude PVC de la ventilation secondaire du filtre compact

➔ Pour la pose en ligne des cuves dépackées : utiliser des coudes à 45° et des tuyaux en PVC Ø100 pour raccorder les entrées et sorties, d'eau et d'air, des deux cuves.



CHOIX DE LA SORTIE

Choix de **2 sorties possibles** pour l'eau traitée :

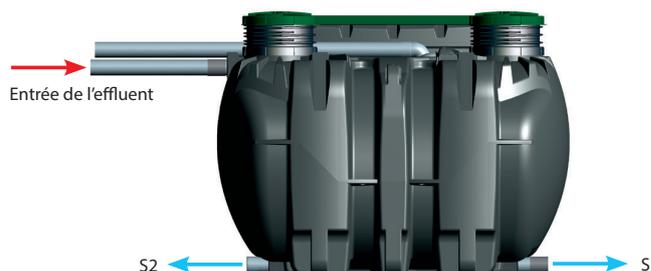
• **Choix S1 :**

La sortie S2 est obturée en usine. Il suffit de raccorder la sortie S1.

• **Choix S2 :**

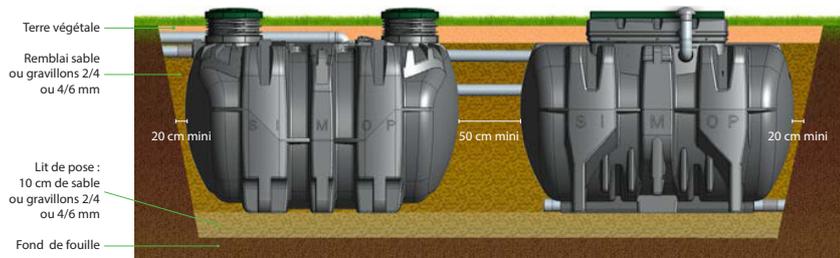
Couper S2 en amont du bouchon et procéder au raccordement.

⚠ Attention à bien obturer la sortie S1.



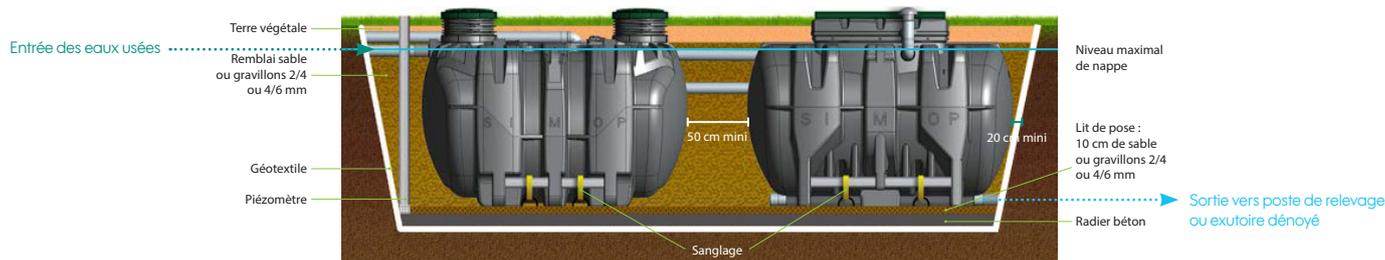
POSE EN LIGNE

• En terrain sans nappe phréatique :



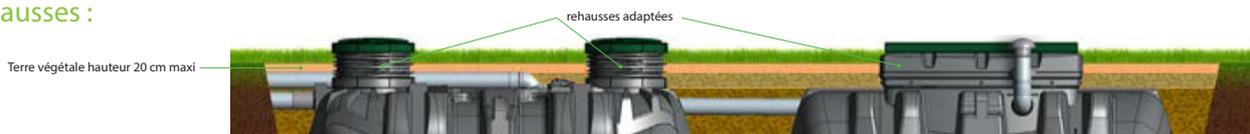
1. Réaliser la fouille : les parois doivent se situer à 20 cm au minimum autour des cuves.
2. Recouvrir la fouille de 10 cm minimum, avec un lit de sable ou des graviers (si possible roulés) 2/4 ou 4/6 mm, parfaitement de niveau et compactés.
3. Mettre en place les cuves qui devront être espacées de 50 cm minimum, si les cuves sont dépackées ou pour les filières à partir de 8 EH.
4. Effectuer simultanément le remplissage de la fosse toutes eaux d'eau claire et le remblaiement avec du sable ou des gravillons, jusqu'au fil d'eau d'entrée. Procéder par paliers de 50 cm en réalisant un compactage hydraulique pour le sable.
5. Terminer le remblaiement avec la terre jusqu'au niveau des couvercles. **Remblaiement maximum de 60 cm** jusqu'au niveau des couvercles, pour toutes les filières, sauf pour la fosse toutes eaux 18 et 20 EH (30 cm). Avec plusieurs rehausses, remblayer avec du sable ou du gravier 2/4, puis à la terre végétale sur une hauteur de 20 cm maximum.
6. Laisser accessibles les couvercles situés sur le dessus des cuves afin d'avoir un accès à l'intérieur de la cuve.

• En terrain avec nappe phréatique et/ou sol argileux :



1. Réaliser la fouille : les parois doivent se situer à environ 20 cm au minimum autour des cuves.
2. Pendant les travaux, rabattre la nappe si besoin.
3. Disposer un géotextile sur toute la périphérie de la fouille.
4. Réaliser un radier ferrailé avec mise en place d'un treillis soudé rigide suffisamment résistant (selon les préconisations du bureau d'études).
5. Mettre en place les cuves qui devront être espacées de 50 cm minimum, en cas de pose alignée.
6. Installer un piézomètre (diamètre 315 mm) pour mesurer le niveau de la nappe et permettant de la rabattre si nécessaire pendant les vidanges.
7. Pour l'ancrage, il est possible de couler du béton jusqu'aux barres d'ancrage (en option) ou de sangler les barres d'ancrage sur le radier béton ou d'utiliser les inserts débouchants pour sangler.
8. Simultanément, remplir la cuve d'eau claire et remblayer avec du sable (ou gravillon) jusqu'au fil d'eau d'entrée. Procéder par paliers de 50 cm en réalisant un compactage hydraulique pour le sable.
9. Terminer le remblaiement avec la terre végétale. Remblaiement maximum sans la dalle de reprise de charge : 60 cm. Avec plusieurs rehausses, remblayer avec du sable ou du gravier 2/4, puis à la terre végétale sur une hauteur de 20 cm maximum.
10. Laisser accessibles les couvercles situés sur le dessus de la cuve afin d'avoir un accès à l'intérieur de la cuve.

• Avec rehausses :



Se référer aux deux points précédents, attention lors de l'utilisation de rehausses, le remblaiement se fera au sable ou gravier 2/4, puis à la terre végétale sur une hauteur de 20 cm maximum.

Remarque 1 : les hauteurs de rehausses des fosses toutes eaux peuvent aller jusqu'à 300 mm. Il est alors nécessaire de recouper la rehausse à 150 mm s'il n'y a qu'une rehausse de 150 mm sur le filtre compact.

Remarque 2 : en cas de nécessité de hauteur de remblai supérieur à 60 cm et si le terrain est horizontal :

- réaliser une dalle de reprise de charge prenant appui sur le terrain non remué,
- réaliser des rehausses avec des coffrages béton jusqu'au terrain naturel.

• Sol instable ou limoneux : voir paragraphe « POSE EN TERRAIN DIFFICILE » p. 4.

POSE DE PLUSIEURS MASSIFS EN PARALLÈLE (pour les filières de 10 à 20 EH)



Réaliser deux fouilles indépendantes : une pour la fosse et une pour les massifs.

- Pour les filières 10 et 12 EH, une boîte de répartition REP2/04/04 devra être utilisée afin de répartir le débit en 2 flux identiques.

- Pour les filières 15, 18 et 20 EH, une boîte de répartition REP2/04/04 précédée d'un auget AF2/6016/055 devra être utilisée afin de répartir le débit en 3 ou 4 flux identiques selon le nombre de massifs à installer. Pour faciliter la prise d'échantillon en sortie de filière, nous préconisons d'installer également un regard de collecte (REC2/02/13) pour réunir les sorties des différents massifs.

La boîte de répartition et l'auget devront être posés parfaitement de niveau sur un lit de sable stabilisé (200 kg/m³) de 20 cm minimum.

Seules les sorties perpendiculaires à l'entrée de la boîte de répartition devront être utilisées. Pour la pose des massifs, se référer aux étapes décrites pour la pose en ligne.

POSE EN TERRAIN DIFFICILE

• Sol imperméable :

Consulter un bureau d'études spécialisé qui définira le type d'évacuation à mettre en œuvre (infiltration si possible, sinon rejet vers le milieu hydraulique superficiel avec autorisation).

• Sol instable et/ou limoneux :

Dans le cas d'implantation dans un terrain instable et/ou limoneux, il y a lieu de réaliser le remblaiement au sable stabilisé à 200 kg/m³ tout autour des cuves.

• Zone inondable :

La gamme Bionut n'est pas conçue pour être installée en zone inondable.

• Terrain en pente (> 5%) :

Il est nécessaire d'éviter une installation dans un point bas du terrain, ou le cas échéant de prévoir la pose d'un drainage en amont de la cuve afin d'évacuer les eaux de ruissellement. Par ailleurs, il faudra veiller à poser la cuve parfaitement de niveau. En fonction de la nature du sol, il peut être nécessaire de réaliser un mur de soutènement.

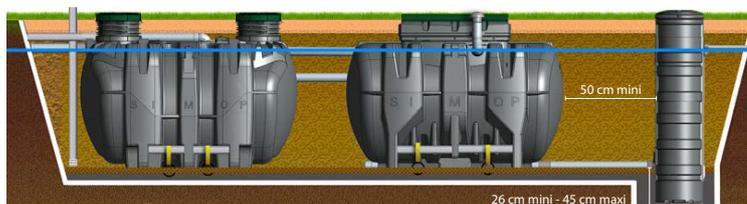
POSE FILIÈRE SORTIE HAUTE

Procéder aux mêmes étapes de remblaiement que pour le cas d'une pose en ligne ou en pack.

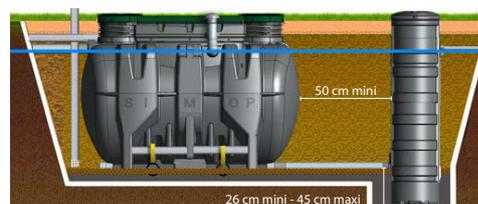
Positionner le poste de relevage le plus près possible de la sortie du filtre compact en respectant un espace de 50 cm minimum.

Pour le poste de relevage RELBIONUT : prévoir une réservation d'une hauteur de 26 cm minimum et 45 cm maximum, dans la fouille ou la dalle béton (selon le terrain). Lors d'une pose en terrain avec nappe phréatique, le remblaiement du poste de relevage doit être réalisé au sable stabilisé.

Se référer à la notice de pose PRELPE, disponible sur notre site internet www.simop.fr.



< Pose en ligne
Pose en pack >



POSSIBILITÉ D'INTÉGRATION D'UNE POMPE

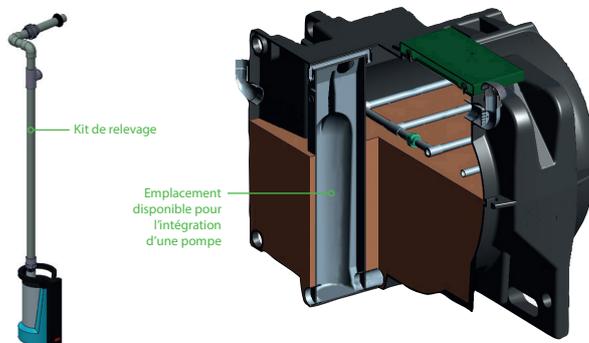
Le regard de prélèvement peut servir de dispositif de relevage* en étant équipé d'une pompe avec détecteur de niveau intégré.

Les raccordements de canalisations des effluents seront effectués de manière étanche.

Une autorisation de votre SPANC sera nécessaire pour ce type de configuration de relevage.

Une notice de montage sera fournie avec le kit de relevage.

* Hors agrément



RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES

Le filtre compact est livré « prêt à poser », l'ensemble des équipements étant installé dans nos usines. Les cuves sont livrées prêtes à être raccordées avec du tube PVC DN100 (sauf DN160 en entrée des fosses toutes eaux INR08000 (16 EH) et FTE2/6309/10 (18-20 EH)).

Ces raccordements sont effectués par l'entreprise responsable de la pose en suivant les instructions décrites dans le guide de l'utilisateur.

La canalisation d'arrivée et de sortie des effluents doit présenter une pente minimale de 2% et la canalisation de sortie des effluents traités une pente minimale de 0,5 % (attention : tenir compte du tassement du terrain).

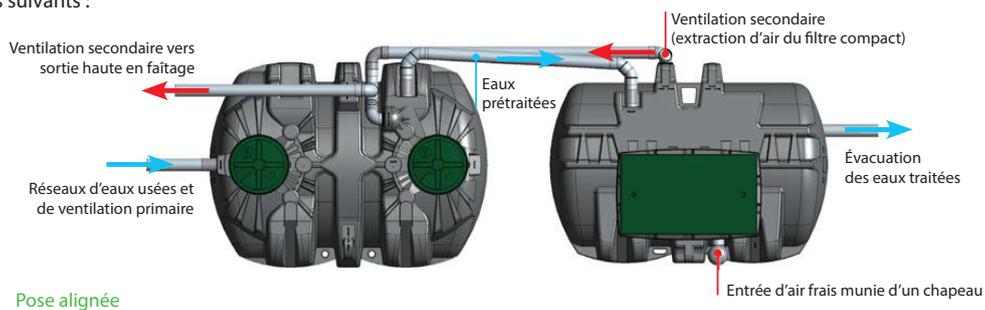
Il est important de vérifier que les rampes de distribution de l'effluent au-dessus du média sont parfaitement horizontales.

RACCORDEMENT DES VENTILATIONS PRIMAIRES ET SECONDAIRES

1. Retirer le plomb placé autour de l'auget pour accéder, en plus de la documentation, au kit de raccordement comprenant :

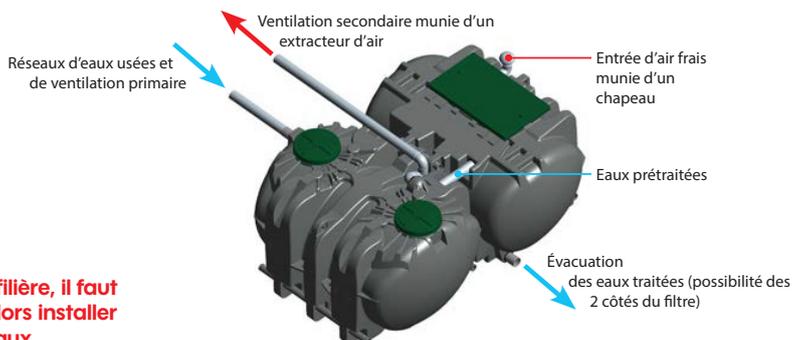
- Kit de connexion de la ventilation secondaire (2 coudes à 45° DN100 + tube DN100 pré-assemblés), à utiliser pour le pack.
- Champignon de ventilation (à rehausser en DN100)

2. Raccorder les ventilations selon les schémas suivants :



⚠ Attention, le dispositif de ventilation est primordial pour permettre un fonctionnement correct de l'ensemble de la filière de traitement des effluents. Il faut donc s'assurer de la mise en place des ventilations primaires et secondaires ainsi que de l'absence de contre-pente sur les canalisations.

En cas d'installation d'un poste de relevage en amont de la filière, il faut s'assurer de la présence d'une ventilation sur ce poste ou alors installer une ventilation entre le poste de relevage et la fosse toutes eaux.



DOCUMENTATION

Vous trouverez un sachet, fixé à l'aide d'un plomb sur l'auget, contenant la documentation nécessaire à la bonne mise en œuvre de votre dispositif d'assainissement autonome Bionut® :

- Guide de l'utilisateur
- Notice de pose
- Lettre T
- Proposition de contrat d'entretien

Vous pouvez également télécharger toute la documentation sur notre site www.simop.fr



MISE EN SERVICE

La mise en service de la filière est réalisable à l'issue des étapes suivantes :

- cuves posées et partiellement remblayées (tuyaux de ventilation visibles),
- ventilations raccordées,
- raccordement hydraulique réalisé,
- mise en eau de la fosse toutes eaux réalisée,
- pose des rehausses et couvercles réalisée.

→ Important :

SIMOP offre, avec chaque filière BIONUT de 4 à 20 EH, une assistance à la mise en service sur chantier, afin de garantir à l'utilisateur un fonctionnement optimal de sa filière.

Lors de cette intervention, différents points seront vérifiés, comme :

- les raccordements hydrauliques,
- le raccordement des ventilations,
- l'horizontalité des rampes de distribution dans le filtre compact,
- le bon fonctionnement de la chasse à auget et de l'ensemble du système (cf. guide de l'utilisateur).

Une installation
+ sereine

ASSISTANCE
À LA MISE
EN SERVICE
OFFERTE



ENTRETIEN

SIMOP conseille fortement de **souscrire un contrat d'entretien** auprès d'une société spécialisée pour la maintenance et l'entretien de ses filières.

La société **Assisteaux** peut intervenir sur l'ensemble du territoire et est agréée par SIMOP pour assurer l'entretien et la maintenance de ses dispositifs.



▶ N° Vert 0 800 000 160